

LE 15 SHABAN

[Ecrit par l'administrateur le 2 Juin 2015 (traduit par un frère le 7 Mars 2020).]

L'OCCASION BENIE QUE RENFERME LE 15IEME JOUR DU MOIS DE SHABAN

La journée et la nuit du 15^{ième} jour de Sha'bâne sont de saintes opportunités.

Rassouloullah (sallallahou aleyhi wa sallam) a ordonné que la nuit du 15 Sha'bâne soit utilisée pour faire autant de 'ibâdat que possible, quant à sa journée, elle doit être un jour de jeûne (pour toute personne à qui cela ne cause aucun détriment).

Les évènements de l'année à venir sont décidés et décrétés en cette nuit. C'est une nuit aux barakât de grande envergure. Il faut, en cette nuit, se dévouer au 'ibâdat en privé, et non s'en exhiber dans la masjid. Dans le calme de la nuit chez vous, restez éveillé autant que possible pour s'adonner au 'ibâdat (les solât nawâfil), au tilâwat du Qour-âne, au douroud sharîf, au tasbîh, à l'istighfâr et au dou'â. C'est une nuit d'acceptation. Ne gâchez pas cette occasion propice et de bon augure, en péchant et en s'adonnant aux futilités.

Il fait partie de la sounnat de visiter le qobroustâne (cimetière) en cette nuit du 15 Sha'bâne. Une fois au qobroustâne, réfléchissez sur votre propre mort, sur le fait que demain (un jour à venir à la proximité relative), le qobr (tombeau) sera votre demeure. Rappelez-vous que Rassouloullah (sallallahou aleyhi wa sallam) a dit que le qobr nous appelle cinq fois par jour pour nous rappeler qu'un jour, bientôt, nous nous retrouverons dans son ventre de ténèbres, de vers et de tourments. Ne soyez donc pas oublieux de notre dernière demeure sur cette terre (la tombe). Adonnez-vous aux dou'â de maghfirat (demande de pardon) pour les amwât (défunts). Toutefois, le faire (les dou'â) en congrégation ou ainsi réciter autre chose n'est que du bid'ah. Récitez du Qour-âne ce que vous avez en mémoire et faites dou'â, au niveau de la tombe, sans toutefois lever les mains. De grâce, ne sombrez pas dans le bid'ah. Ce dernier est maléfique, plus particulièrement celui qui se présente sous la forme « d'adoration ». Rassouloullah (sallallahou aleyhi wa sallam) a dit :

"En vérité, Allah prive de tawbah tout partisan du bid'ah."

Résolvez-vous à vous préoccuper un tant soit peu sur le fait de jeûner le jour du 15 Sha'bâne. Ce jour signifie beaucoup. Levez-vous pour la solât Tahajjoud. C'est le moment – le tahajjoud - où le serviteur est le plus proche d'Allah Ta'ala, en plus d'être le meilleur moment pour l'acceptation des dou'â. Augmentez la récitation du istighfâr et implorez le

LE 15 SHABAN

pardon pour vos péchés, et prenez la ferme résolution de ne plus replonger ou commettre le moindre péché. Al mawt peut survenir à n'importe quel moment. Attendre la mort pour faire istighfâr est une erreur car il sera déjà trop tard en ce moment-là (trop tard pour regretter aussi).

Engagez-vous à profusion et avec constance à la récitation de **LA ILAHA ILLALLAH**, CAR CE SONT LES DERNIERS MOTS que prononce un mou'mine – accompli - en quittant ce dounyâ. Rassouloullah (sallallahou aleyhi wa sallam) a dit :

“Assures-toi que ta langue soit toujours fraîche (humectée de salive) par le zikr d'Allah.”

En marchant, en étant assis, en travaillant et dans toute autre activité, gardez la langue en train de faire ce zikr afin qu'au moment d'al mawt il ne puisse avoir aucun problème. (De cette façon, quand le moment d'al mawt viendra,) la kalimah se manifestera volontiers par la langue et les lèvres (car elle se sera au préalable installée dans le cœur).

Rassouloullah (sallallahou aleyhi wa sallam) a dit :

“En vérité, les cœurs subissent la corrosion tout comme le fer en oxydation (devient rouillé) quand l'humidité s'en empare.” Les Sahâbah demandèrent : ‘ô Rassouloullah ! Qu'est-ce qui polira cela ?’ Rassouloullah (sallallahou aleyhi wa sallam) répondit : “le rappel profus d'al mawt, et le tilâwat du Qour-âne.”

14 Sha'bâne 1436 – 02 Juin 2015